

**REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER
À MADAME DIANE VERSTRAETEN ET
À MONSIEUR PHILIPPE SUINEN**

LE LUNDI 3 DÉCEMBRE 2007

**ALLOCUTION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC À BRUXELLES,
MONSIEUR CHRISTOS SIRROS**

Madame Verstraeten,
Monsieur,
Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre national du Québec,
Distingués invités,
Dames en heren,

Het is vandaag voor Québec een grote dag.

Le peuple québécois est honoré d'avoir une amie de l'envergure de *Mevrouw Diane Verstraeten, Secretaris-generaal van het Departement internationaal Vlaanderen*. Une amitié, Madame Verstraeten, qui s'exprime à toutes les étapes de votre parcours professionnel.

S'agissant de coopération avec le Québec, Madame Verstraeten, vous avez accompli une trajectoire admirable. Je salue en particulier votre détermination visant à favoriser le développement de la présence culturelle québécoise en Flandre dans les domaines de la danse, de la littérature et de la musique. Vous avez appuyé avec enthousiasme la tenue de *Gek Op Québec*, cette vitrine du Québec qui se déroule tout au long de 2007-2008 en Flandre.

Vous avez su aussi contribuer au renforcement de nos relations économiques.

Depuis les débuts de votre carrière internationale, il y a une trentaine d'années, vous avez toujours eu à cœur de faire connaître le Québec au sein de l'administration flamande, mais aussi auprès des différentes autorités politiques qui se sont succédé. On peut sans contredit affirmer que vous avez largement favorisé le fait que la Flandre considère le Québec comme un de ses partenaires prioritaires, aux côtés de la Chine et de l'Afrique du Sud.

Madame Verstraeten, vous avez joué un rôle essentiel dans de multiples dossiers bilatéraux entre le Québec et la Flandre.

Depuis que nous avons renouvelé nos liens privilégiés avec la Flandre, lorsque les Communautés et les Régions de Belgique ont acquis une pleine autonomie sur le plan international dans les domaines de leurs compétences, nous avons vivement apprécié le soutien de la Flandre dans des dossiers où nous partageons des intérêts.

Permettez-moi aussi de souligner la collaboration que vous avez apportée à la mise en œuvre de notre politique internationale.

Enfin, votre apport à l'enrichissement de nos relations se reflète dans l'envergure des travaux et la variété des projets de la Commission mixte permanente Québec-Flandre.

Vous avez par ailleurs, Madame, travaillé au développement de nos relations économiques. Une tradition marchande très ancienne, une infrastructure dense et variée et une main d'œuvre polyglotte et réputée pour sa productivité donnent à la Flandre une économie fortement orientée vers les secteurs de pointe, comme les biotechnologies, le multimédia et le commerce électronique.

Économie ouverte, économie marchande, quoique plus récente, le Québec partage plusieurs de ces caractéristiques et offre des complémentarités qui favorisent une coopération économique fructueuse. Mais encore faut-il travailler à la rendre possible, et c'est là toute l'importance d'interventions répétées comme les vôtres.

Enfin, vous avez permis d'accorder une place au Québec au Forum international des régions créatives, initié par la Flandre. Vous savez tout l'intérêt que le Québec porte au développement de ses relations avec les États fédérés. Assumer le prolongement de ses compétences internes sur le plan international ne se fait pas seul. Il faut créer des alliances, développer des partenariats avec des interlocuteurs qui partagent nos valeurs, nos préoccupations et nos objectifs.

La Flandre est au nombre de ces interlocuteurs privilégiés.

Madame Verstraeten, œuvrer au développement des relations internationales d'un pays est un travail de tous les instants, parfois loin des feux de la rampe. Les résultats concrets ne sont pas toujours immédiatement au rendez-vous. Et œuvrer au développement des relations internationales d'une entité subétatique est encore plus difficile et demande plus d'acharnement, de doigté et de subtilité!

C'est ce travail de tous les instants qu'aujourd'hui nous voulons saluer.

Par votre talent, par vos fonctions stratégiques, tout autant que par votre grande amitié pour le Québec, vous avez œuvré de manière substantielle au resserrement des liens entre nos sociétés.

Le Québec vous en est profondément reconnaissant.

Ainsi, Madame Verstraeten, parce que vous avez largement contribué à faire connaître le Québec en Flandre, au nom du peuple québécois, j'ai l'honneur de vous décorer de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Québec.

(REMISE DE L'ORDRE)

Monsieur Suinen,
Madame,
Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre national du Québec,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Le peuple québécois désire aujourd'hui honorer un partenaire. Mais il désire, encore davantage, saluer un ami.

Monsieur Suinen, il y a déjà longtemps que, grâce à vous, la Wallonie et le Québec se fréquentent davantage, œuvrent à des projets communs, se connaissent mieux.

Certes, vos talents vous ont amené à occuper des postes qui vous plaçaient dans une position privilégiée pour être un interlocuteur du Québec. Mais c'était sans compter le rapport exceptionnel que vous avez su personnellement établir avec le Québec. Grâce à votre vision et à votre leadership, vous avez su appuyer la construction d'un partenariat efficace et fécond. Vous avez favorisé le rayonnement du Québec au sein de la Communauté française de Wallonie-Bruxelles, tout comme le rayonnement de cette dernière au Québec.

Vous avez œuvré, Monsieur Suinen, avec une grande constance, à tisser des réseaux entre nos sociétés. Il n'est nul besoin de préciser qu'un tel courant d'échanges est essentiel, quand vient le temps de créer des alliances, de développer des stratégies, de se concerter autour de projets précis.

Directeur de l'Administration des relations extérieures de la région wallonne, vous vous êtes intéressé, dans un premier temps, à nos relations économiques et commerciales. Au fil de l'évolution constitutionnelle de la Belgique, vous avez travaillé à multiplier les liens avec le Québec et ce, dans de multiples domaines.

Je retiens votre détermination visant à favoriser le développement de la présence culturelle québécoise en Wallonie et à Bruxelles dans les domaines du théâtre, de la littérature jeunesse et de la musique. Une relation qui passe par le Festival du film de Namur et le Salon du livre de Montréal ne peut être que très riche.

Comme commissaire général aux Relations internationales de la Communauté française et de la Région wallonne, comme directeur général de l'Agence wallonne à l'exportation, comme administrateur délégué de l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger, vous avez joué un rôle pivot dans de multiples dossiers, tant bilatéraux que multilatéraux.

Ces fonctions stratégiques, alliées à une sympathie réelle pour le Québec, ont fait de vous un artisan de la grande complicité que le Québec et la Communauté française de Belgique ont progressivement développée, notamment au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Représentant personnel de ministres-présidents de la Communauté française de Belgique auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie, vous avez contribué à l'établissement des liens étroits que le Québec et la Communauté française de Wallonie-Bruxelles entretiennent au sein de cette organisation.

Notre action concertée dans l'avènement d'une *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* l'illustre à l'envi, qui permet à nos États de soutenir nos créateurs et nos artistes. Nous adoptons, sur cette question, une position commune dans tous les forums où nous en avons l'occasion, au premier chef la Francophonie et l'UNESCO.

Vous êtes, Monsieur Suinen, de ceux qui ont fait de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et du Québec des alliés sur ce plan.

À l'occasion de la présidence belge de l'Union européenne en 2001, vous avez travaillé à offrir au Québec des tribunes de choix. Cela démontre, si besoin était, le caractère concret du statut de partenaire prioritaire que la Région wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles ont accordé au Québec.

Je retiens également votre volonté de donner toujours plus de visibilité et d'ampleur à cette relation de coopération qui se développe depuis le début des années 1980. Vingt-cinq ans d'échanges auront permis entre nos deux sociétés une circulation des idées intense. Ils auront assuré le rayonnement de nos identités respectives. Ils auront rendu la Communauté française de Belgique et le Québec toujours plus conscients de leurs liens.

Cette coopération Wallonie-Bruxelles aura démontré en outre une capacité d'évoluer, de se réinventer et d'intégrer les changements sociaux, politiques, techniques et économiques. Si, au fil du temps, la coopération Wallonie-Bruxelles-Québec a conservé toute sa pertinence, elle le doit au dialogue permanent noué par nos administrations et dont vous êtes un artisan.

En vous remettant l'Ordre national du Québec, le gouvernement du Québec souhaite reconnaître publiquement l'estime qu'inspire au peuple du Québec la détermination dont vous avez fait preuve dans l'évolution et la consolidation de nos relations. Il prend acte de votre grande sensibilité pour l'identité et l'avenir des peuples et de votre apport à la solidarité entre les nations.

Aujourd'hui, le peuple du Québec vous salue, vous honore et vous remercie d'avoir contribué, par vos activités professionnelles émérites, au rayonnement du Québec et à la promotion du fait québécois dans le monde.

Monsieur Philippe Suinen, au nom du peuple québécois, j'ai l'honneur de vous décorer de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Québec.

LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI.